



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Je soussignée, greffière par intérim de la Ville de Candiac, donne avis à tous les citoyens concernés que le conseil de la Ville de Candiac étudiera le 18 septembre 2017 à 19 heures, lors d'une séance ordinaire qui aura lieu dans la salle du conseil de l'hôtel de ville, situé au 100, boulevard Montcalm Nord, Candiac, Québec, une demande de dérogation mineure pour la propriété située au 65, avenue Liberté sur le lot 5 831 494 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Laprairie.

La demande présentée a pour but d'autoriser :

- une entrée charretière d'une largeur de 12 mètres alors que l'article 254 du *Règlement 5000 de zonage* autorise une largeur maximale de 9 mètres.

Toute personne intéressée peut se présenter à cette séance afin de se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Candiac, ce 24 août 2017.

Johanne Corbeil
Greffière par intérim
Services juridiques